

Escroquerie et abus de confiance à Bitam

Un footballeur " feinté " par un étudiant

ANS

Oyem/Gabon

UN étudiant de première année de Licence à la Faculté des sciences économiques de l'Université Omar Bongo (UOB), Claude Awong Allogho, alias Lamouchi, est actuellement poursuivi pour des faits « d'escroquerie et d'abus de confiance ». Sa cible: Ndong Essone, sociétaire de l'Union sportive de Bitam (USB).

Les faits ont lieu un soir, la semaine dernière, à Bitam précisément. Ndong Essone rentre chez lui lorsqu'il est abordé poliment, au carrefour de la Démocratie, par l'étudiant Claude Awong Allogho, alias Lamouchi. Une fois les présentations faites, ce dernier demande à son interlocuteur de lui prêter son téléphone portable afin qu'il puisse passer un appel urgent vers Libreville concernant ses études, car, explique-t-il, le sien est vide d'unités. Le



Photo : Alexis Ndong Sima

L'étudiant Claude Awong Allogho attend d'être jugé...

jeune footballeur accepte volontiers, sans se douter de rien. A tort! Et pour cause, Claude Awong Allogho en profite pour opérer un transfert d'argent de 400 000 francs vers son appa-

reil. Avant de remettre ensuite son téléphone à Ndong, qui n'y aura vu que du feu. La preuve, il continue tranquillement son chemin. C'est seulement le lendemain que Ndong Essone,



Photo : SCOM/ L'Union

... à la prison centrale d'Oyem.

en consultant son compte Airtel Money, comprend qu'il a été victime d'un vol d'argent. Furieux, il dépose une plainte contre X à la Police judiciaire (PJ). INVESTIGATIONS • L'enquête ouverte à cet effet conduit les limiers vers le propriétaire du numéro de téléphone qui a reçu le transfert de l'argent querrellé. Et ce propriétaire, identifié comme étant Kennett Ngou Nguema, est immédiatement interpellé chez lui au quartier Bitam

2. Conduit au poste de police pour les besoins de l'enquête, le jeune homme nie catégoriquement les faits. Mais il se souvient avoir, un jour, rendu service à un ancien condisciple de l'aider, avec sa carte de scolarité, à se procurer une puce de téléphone portable. Chose qu'il avait faite en toute confiance, sans toutefois connaître les intentions réelles de son ami, qui n'est autre

que Lamouchi. Constatant que l'action qu'il avait entreprise de bonne foi pour aider un camarade à se procurer une puce de téléphone le mettait désormais dans des problèmes, Kennett décide de collaborer avec les enquêteurs, en leur fournissant de précieux indices concernant le signalement et la localisation de Claude Awong Allogho. C'est ainsi que le mis en cause est cueilli comme un fruit mûr à son domicile, sis au quartier Mimbang. Conduit sous bonne escorte dans les locaux de la PJ, il passe aux aveux. Puis, il déclare que l'argent volé a déjà été dépensé entièrement. Présenté devant le parquet d'Oyem, le mis en cause a été, après audition, inculpé pour « escroquerie et abus de confiance », puis placé en détention préventive à la prison centrale du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem où il attend désormais son procès.

A propos du crime passionnel au quartier Nkembo

Mercy Munkaah a finalement succombé à ses brûlures !

Abel EYEGHE EKORE

Libreville/Gabon

MERCY Munkaah, la dame de nationalité camerounaise qui avait été enfermée dans sa chambre en feu par son concubin, Kingsley Nkongho, de même nationalité, le 1er janvier dernier, au quartier Nkembo (lire l'Union du vendredi 1er février 2019), a finalement succombé à ses blessures, après un mois passé en soins intensifs au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL).

L'affaire ayant pris une tournure dramatique, on attend de savoir quel sort sera maintenant réservé à l'auteur présumé de cet acte ignoble, qui a recouvré la liberté quelques jours



Photo : DR

Mercy Munkaah a succombé à ses brûlures....

seulement après son arrestation. Pour rappel, la pomme de discorde serait que le concubin, de retour d'un

voyage de trois mois en Corée, soupçonnait sa compagne d'infidélité. Il a alors proposé à cette dernière de rentrer au bercail. Mercy



Photo : DR

...tandis que l'auteur présumé de cet acte, Kingsley Nkongho est en liberté.

Munkaah, qui a réussi à développer des activités commerciales florissantes durant l'absence de Kingsley Nkongho, a demandé à

son tour à son compagnon de lui laisser le temps de s'organiser, avant de rentrer au pays. Mais le concubin jaloux,

non content de cette réponse, est entré dans une colère noire, au point de prendre la résolution d'en finir avec Mercy Munkaah. Il attendra qu'ils soient tous les deux dans leur chambre pour passer à l'acte. Avec un liquide inflammable, il aspergea le corps de sa partenaire avant d'allumer le feu et de fermer la porte à clé derrière lui. Brûlée au troisième degré, la victime, dans un instinct de survie, réussira tout de même à sortir par la fenêtre. Elle sera ensuite conduite par des voisins au CHUL. Son concubin, auteur présumé de cet acte, a été arrêté par la Police judiciaire (PJ). Mais, après deux semaines de garde à vue, il a été mis en liberté!

Les faits du week-end

Trois bars-dancing consumés à la Nouvelle-Cité de Nzeng-Ayong

LE Pharel'da, Le Titanic et Le Maïzen club, trois bars-dancing très célèbres et très fréquentés dans la Nouvelle-Cité à Nzeng-Ayong, ont été réduits en fumée samedi soir. Des personnes ayant vécu la scène racontent que le feu serait parti d'un des trois troquets en question, pleins de clients à ce moment-là. Les trois établissements étant mitoyens, le feu s'est rapidement répandu avant de tout ravager sur son passage.

C'est dans un véritable sauvetage-qui-peut que les clients sont sortis du guêpier. Aucune perte en vie humaine n'est donc à déplorer, heureusement. Alertés, les sapeurs-pompiers n'ont pu que constater l'ampleur des dégâts à leur arrivée sur les lieux. Aussi, leur travail a-t-il tout simplement consisté à empêcher l'incendie de faire davantage de victimes dans le quartier. S'agissant des circonstances de ce sinistre, d'aucuns évoquent un court-circuit électrique, pendant que d'autres pointent

un incendie criminel. Une enquête a été ouverte à cet effet.

Un véhicule renverse un piéton et s'enfuit

LA scène s'est passée sous l'échangeur du PK 5, vendredi, vers 23 heures. Un véhicule de type pick-up, roulant à vive allure, dans le sens échangeur de Nzeng-Ayong-Awendjé, a percuté un piéton qui traversait la voie. Propulsée sur le terre-plein, la victime - un vrai miraculé - s'en est sortie avec quelques égratignures sur le bras et une contusion à une

jambe. Le conducteur de l'automobile, malgré les lamentations des personnes présentes sur les lieux, n'a pas jugé utile de s'arrêter. Il a donc tranquillement continué sa route.

Un voleur de sacs de ciment arrêté dans un chantier à Barracuda

UN voleur de sacs de ciment a été interpellé dans un chantier à Barracuda, par le gardien des lieux. A ce qu'il semble, le jeune délinquant, d'environ 22 ans, connaissait bien le chantier, puisqu'il y a travaillé comme

aide-maçon. Les activités tirant à leur fin sur le site, le chef de chantier venait de se séparer de quelques éléments, relate une source proche du dossier. Le jeune voleur, deux semaines après la fin de son contrat, est donc revenu ce jour-là sur le site, vers 19 heures, avec une brouette, pour dérober deux sacs de ciment. C'est au moment de sortir du bâtiment en construction qu'il a été pris en flagrant délit de vol par le gardien. Celui-ci l'a alors neutralisé avant d'alerter le chef du chantier par téléphone.